



Lettre L.

Mons, le 6/12/2019

Chers parents, chers élèves,

Nous avons le plaisir de vous donner de plus amples informations concernant le programme de séjour à Londres qui aura lieu du **mercredi 25 mars au vendredi 27 mars 2020**.

Le prix total du séjour est de **300€** et comprend :

- Trajets en autocar depuis l'école à Mons et durant tout le séjour
- Traversées Calais-Douvres-Calais (A-R)
- 2 nuits à l'auberge de jeunesse Clink 261
- 2 petits-déjeuners à l'auberge et un souper
- L'entrée aux visites payantes
- La comédie musicale

Nous vous demanderons de verser le reste du montant à payer, à savoir **150€**, sur le compte « voyages » de l'Institut du Sacré-Cœur, n° **BE 49 779 - 5933915 - 71** pour le **2 février au plus tard**, toujours en mentionnant « **Londres 4A+ ou 5A+ nom prénom** » en communication.



Notes importantes

- 1) **Vérifiez** bien que votre enfant est en possession d'une carte d'identité/ passeport **en cours de validité**. Il faut savoir que les documents d'identité sont **systématiquement vérifiés** par les douaniers anglais et l'élève qui ne serait pas en règle serait arrêté par la douane et obligé de rester au port de Calais en attendant que ses parents viennent le chercher. C'est pourquoi *nous serons intransigeants **et laisserons à Mons l'enfant qui ne sera pas en ordre!** Les professeurs vérifieront également les dates de validité des cartes d'identité et passeports au pied du car.*
- 2) L'élève doit être en possession d'une **carte européenne d'assurance-maladie** (*la carte SIS ne sert à rien à l'Etranger*). Cette carte est gratuite et disponible auprès de la Mutualité à laquelle votre enfant est affilié et est obligatoire pour bénéficier de soins médicaux à l'Etranger.

- 3) Nous vous rappelons que la devise monétaire anglaise est la **Livre Sterling**. N'oubliez donc pas d'en acheter avant le départ pour donner de l'argent de poche à votre enfant (au minimum un souper à prévoir, les lunchs + achats éventuels pendant les temps libres). Les retraits avec Maestro sont possibles sur place, mais vérifiez auprès de votre banque que votre enfant peut effectuer des retraits bancaires avec sa carte Maestro.
- 4) Si votre fils/fille souhaite utiliser un appareil électrique durant le séjour, il est nécessaire d'emporter un **adaptateur** car les prises anglaises (triangulaires à trois points) sont différentes des nôtres. On en trouve chez Media Markt, par exemple.
- 5) **Prévoir un lunch** pour le premier midi.
- 6) Préparer une **trousse** avec des médicaments « de base » que votre enfant peut prendre (maux de ventre, de tête, fièvre, mal de gorge,...)

Nous vous remercions pour votre confiance, et vous prions de croire, chers parents, en notre entier dévouement.

Les professeurs d'anglais

La direction.

MERCI DE LAISSER LA FEUILLE ENTIERE

A remettre dans le casier de Mme Beghin pour début février au plus tard !

A compléter par l'élève

Je soussigné (nom et prénom de l'élève)
élève en (classe section) m'engage, lors du voyage à
Londres du 25/03/2020 au 27/03/2020, à respecter les consignes données par les
professeurs ainsi que le règlement de l'hôtel. Je m'engage également à faire
preuve d'un comportement irréprochable en tout temps et en tout lieu.

Date et signature de l'élève:

A compléter par les parents

J'autorise mon enfant à profiter
des moments de temps libres accordés sur place, par les professeurs.

Signature :

Problèmes de santé ou autres à signaler :

.....
.....
.....
.....

GSM de l'élève :

GSM parents :



AUTORISATION PARENTALE DE SORTIE DU TERRITOIRE BELGE

TOUT LE MONDE doit la compléter !

Pour les élèves n'ayant PAS 18 ANS , l'autorisation est à faire LEGALISER auprès de L'ADMINISTRATION COMMUNALE de leur lieu de résidence.

Je soussigné Madame, Monsieur.....
autorise par la présente mon fils/ma fille (nom, prénom)
..... domicilié à (adresse) :
.....né(e) le
..... à,
de nationalité , à participer au voyage scolaire
en Angleterre organisé par l'Institut du Sacré-Cœur de Mons, sous la conduite
des 3 professeurs accompagnateurs du Sacré-Cœur. Le voyage se déroule du
25/03/2020 au 27/03/2020.

Date et signature des parents: